



[Rapport d'activité
2016
COORACE]

SOMMAIRE

LA FÉDÉRATION COORACE EN BREF

Quelques chiffres clés.....

04

Ressources financières
de la fédération

05

NOTRE ORGANISATION

COORACE régionaux

06

Le Conseil d'administration.....

06

L'équipe du siège

07

TEMPS FORT 2016

Le Congrès : "L'emploi,
une responsabilité partagée"

08

Cap sur les orientations stratégiques
2017/2022

09

AGIR AVEC LES PERSONNES

Renforcer l'accès à la formation
pour favoriser l'accès à l'emploi

11

Sécuriser les trajectoires professionnelles...

12

Les salarié-e-s précarisé-e-s,
des citoyen-ne-s comme les autres !.....

13

AGIR DANS LES TERRITOIRES

Faire évoluer les métiers,
améliorer les pratiques

15

Développer l'activité économique
au cœur des territoires

16

AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

Militer pour plus d'inclusion
et de justice sociale

18

Renforcer le pouvoir d'agir
des structures de l'Economie sociale
et solidaire

19

Focus : les associations intermédiaires
portées par COORACE

20

Améliorer les pratiques,
essayer les initiatives innovantes
et mieux mesurer l'impact social
de l'ESS

22

2016, UNE ANNÉE CHARNIÈRE POUR LA FÉDÉRATION

ÉDITO

En 2016 s'est tenu notre 18^e congrès national, grand temps fort de la vie du réseau qui a marqué les 30 ans de la fédération.

Cet événement a rencontré un vif succès et a permis de fédérer autour des orientations stratégiques qui fixeront notre cap pendant les 5 années à venir.

Ces orientations, dans la continuité de celles votées à Marseille, renforcent le caractère unique du projet COORACE, et qui le rend si fort : une alliance entre des valeurs ancrées dans l'économie sociale et solidaire, de participation citoyenne et d'inclusion sociale, mêlées à un formidable laboratoire d'innovations économiques, créateur de richesse qui profite à toutes et tous, au cœur des territoires.

C'est ce message que nous avons tenu à délivrer aux candidats à l'élection présidentielle qui sont intervenus lors de notre congrès. L'Économie sociale et solidaire a été trop longtemps absente des débats publics, malgré son poids : 10 % du PIB, et près de 12 % des emplois privés en France.

Les pouvoirs publics pourraient pourtant s'appuyer davantage sur les entreprises du réseau COORACE, qui, depuis 30 ans, n'ont eu de cesse d'innover dans les territoires au service de l'emploi et d'une économie qui fait sens.

Les dispositifs de l'IAE qu'elles ont largement contribué à faire émerger, les groupes économiques solidaires, les pôles territoriaux de coopération économique, le territoire comme base d'action sont autant d'exemples de leur capacité d'anticipation.

En 2016, toutes ces initiatives innovantes ont été mises en avant au sein de la plateforme www.nosterritoiresontdelavenir.org !

Une belle réussite qui permet de mettre en lumière des projets citoyens, qui, en plus de créer de l'emploi, favorisent le lien social, font émerger de nouvelles formes de citoyenneté, protègent l'environnement, favorisent la mobilité...

Fort-e-s de nos orientations stratégiques, nous continuerons en 2017, déterminé-e-s dans notre combat pour l'inclusion, en agissant avec les personnes, dans les territoires pour faire émerger une société vraiment pour tou-te-s.



Pierre LANGLADE,
Président de COORACE



LA FÉDÉRATION COORACE EN BREF

COORACE, fédération nationale de l'économie sociale et solidaire, rassemble **545** entreprises militantes réparties sur l'ensemble du territoire.

UNE VISION DE SOCIÉTÉ

Les adhérent-e-s COORACE fondent leur action sur une même vision, celle d'une société solidaire et inclusive, reconnaissant la valeur et la richesse de chacun-e en tant que citoyen-ne et acteur-trice des échanges économiques et sociaux.

UN PROJET COMMUN

Les entreprises adhérentes COORACE mobilisent l'emploi comme principal levier d'action. Cependant, face à la montée du chômage de masse et au décrochage de certains territoires, elles n'ont cessé d'élargir le périmètre de leurs actions pour contribuer pleinement aux dynamiques de développement solidaire des territoires.

Elles partagent aujourd'hui le projet commun de participer à l'émergence d'un nouveau modèle de développement économique, solidaire et durable, ancré dans les territoires, créateur de richesses, de services et d'emplois de qualité accessibles à toutes et tous et vecteur de droits, notamment pour les personnes les plus précarisées.



*Village des Solutions,
Congrès COORACE 2016.
Crédit : Rémi Deprez*

Quelques chiffres clés
au 31 décembre 2016

545

Entreprises adhérentes

287

associations intermédiaires (AI)

106

ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

53

entreprises de travail temporaire d'insertion (ETI) et entreprises de travail temporaire de l'ESS (ETT ESS)

24

Proxim'Services et autres organismes de services à la personne (OSP)

25

entreprises d'insertion (EI)

24

Groupes Economiques Solidaires (GES), dont le chiffre d'affaires moyen est de 2,3 M€, composés d'une soixantaine d'entreprises adhérentes

71 000

salarié-e-s par an, dont 68 000 personnes précarisées sur le marché du travail (chiffres 2015)

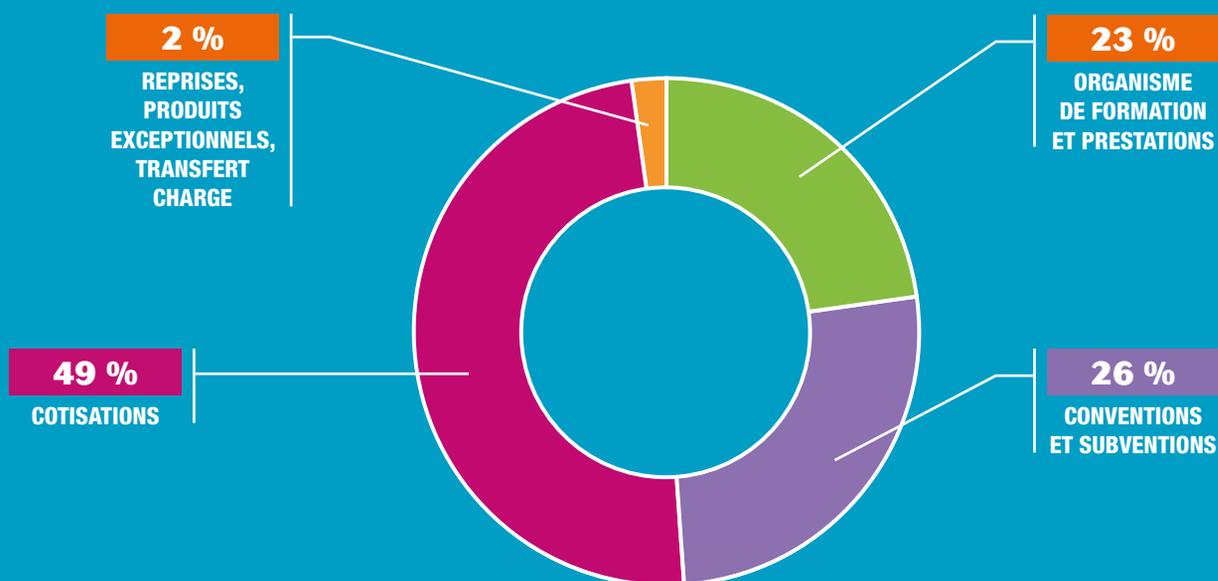
316 M€

de chiffre d'affaires HT cumulé (chiffre 2015)

Une dizaine de projets de structuration de pôles territoriaux de coopération économique impliquant des adhérents COORACE

RESSOURCES FINANCIÈRES DE LA FÉDÉRATION

(au 31 décembre 2016)

UNE MISSION FINANCÉE À 77 %
PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DES ENTREPRISES

Chiffre d'affaires HT cumulé

	2012	2013	2014	2015
INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	280 M€	287 M€	283 M€	286 M€
RÉSEAU PROXIM'SERVICES	56 M€	21 M€	38 M€	30 M€
TOTAL	336 M€	308 M€	321 M€	316 M€

Part des financements publics
dans les ressources des entreprises du réseau

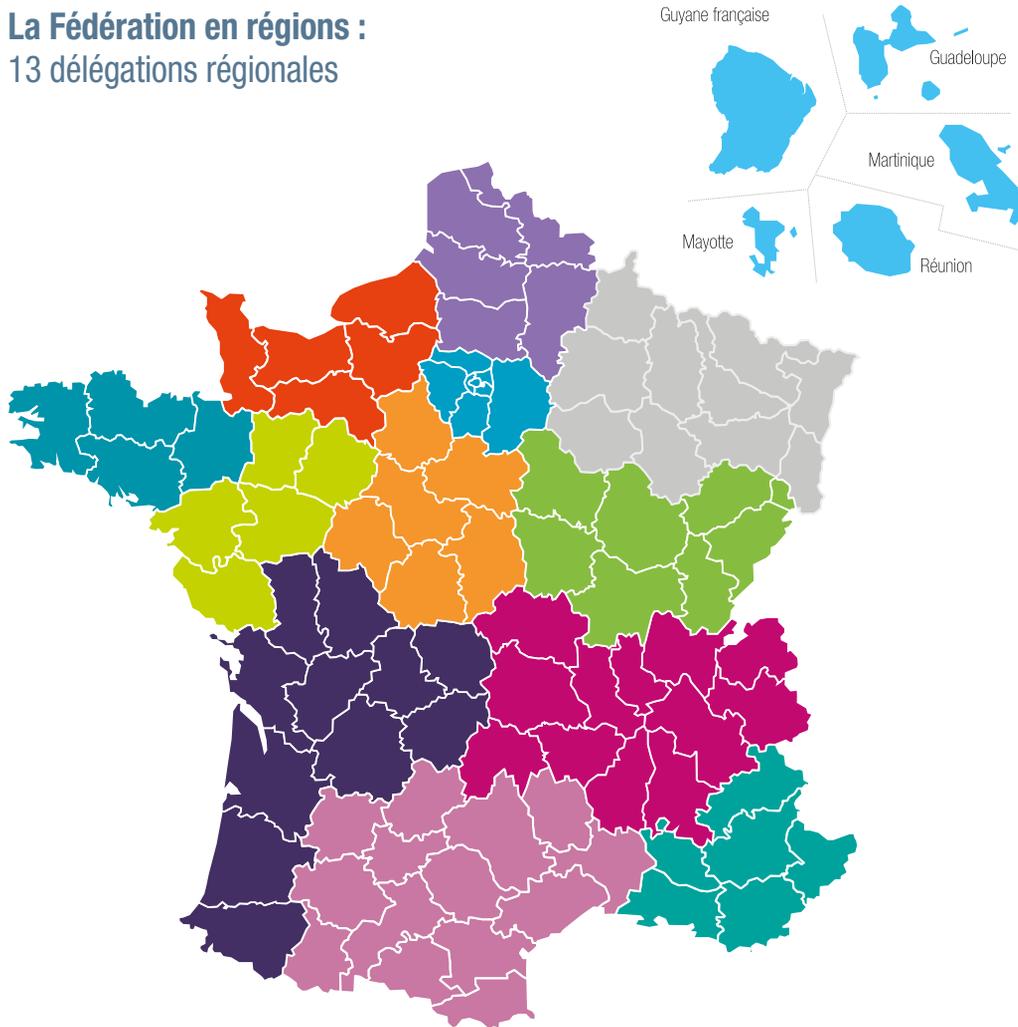
	AI	ETTI	ACI	EI	Réseau Proxim'Services
CHIFFRE D'AFFAIRES HT	90 %	91 %	33 %	77 %	95 %
FINANCEMENTS PUBLICS	10 %	9 %	67 %	33 %	5 %

Effectifs salariés

	2015
SALARIÉ-E-S EN PARCOURS D'INSERTION	68 050
PERMANENT-E-S DES SIAE	3 094
TOTAL INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE	71 144

NOTRE ORGANISATION

La Fédération en régions :
13 délégations régionales



- Auvergne-Rhône-Alpes
- Centre Val-de-Loire
- Ile-de-France
- Occitanie
- Bourgogne-Franche-Comté
- Océan Indien
- Nouvelle Aquitaine
- Provence-Alpes-Côte-d'Azur
- Bretagne
- Hauts-de-France
- Normandie
- Pays-de-la-Loire

Les grandes décisions du Conseil d'Administration

1^{er} avril : Lancement de l'appel à projet nos territoires ont de l'avenir.

9 avril : Création d'un fonds de dotation pour favoriser le repérage et l'essaimage d'initiatives innovantes.

17 juin : Rencontres avec Hélène Garner, de France Stratégie, pour échanger

sur le Compte personnel d'activité et avec Marc de Basquiat, du Mouvement Français pour un Revenu de Base, sur le revenu universel.

2 septembre : Signature de l'appel pour une démocratie d'initiative citoyenne de la Coordination Pas Sans Nous.

Le conseil d'administration Les représentant-e-s en région

Élu-e-s lors de l'Assemblée générale du 22 mai 2016

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

[Mireille Albaret](#)

[Christian Bonnet](#)

[Brigitte Metay](#)

[Armand Rosenberg](#)

BRETAGNE

[Séverine Durand-Gasselain](#)

[Alain Van Den Bulcke](#)

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

[Françoise Leroy](#)

[Laurent Selvez](#)

HAUTS-DE-FRANCE

[Michèle Acquart](#)

[Nathalie Carlier](#)

ILE-DE-FRANCE

[Patrick Radjef](#)

[Bernard Roux](#)

NORMANDIE

[Latifa Belhouari](#)

[Arnaud Dalle](#)

[Jacqueline Saint-Yves](#)

[Christine Simond](#)

NOUVELLE AQUITAINE

[Jean-Pierre Russeil](#)

[Mireille Seneque](#)

OCCITANIE

[Christiane Bringel](#)

[Sylvia Ricci Ragueneau](#)

Océan Indien

[Johny Dijoux](#)

[Mohamed Nassor](#)

PAYS-DE-LA-LOIRE

[Jean Burneleau](#)

[Patrick Moreau](#)

PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR

[Christian Dubois](#)

[Pierre Langlade](#)



Le bureau

Pierre LANGLADE	<i>Président</i>
Françoise LEROY	<i>Vice-Présidente</i>
Jacqueline SAINT YVES	<i>Trésorière</i>
Brigitte METAY	<i>Secrétaire</i>
Bernard ROUX	<i>Membre</i>
Jean BURNELEAU	<i>Membre</i>
Christophe CHEVALIER	<i>Porte parole</i>

Collège des salarié-e-s

Nedjma Abdellali	<i>(Ile-de-France)</i>
Mélanie Martin	<i>(National)</i>

Collège "personnes physiques"

Christophe Chevalier	<i>(Rhône-Alpes)</i>
-----------------------------	----------------------

L'ÉQUIPE SALARIÉE DU SIÈGE

Gisèle Billard	<i>Co-déléguée générale</i>
Eric Beasse	<i>Co-délégué général</i>

Service Communication

Emilie Ouchet	<i>Responsable du service</i>
----------------------	-------------------------------

Service Qualité

Christophe Lemoine	<i>Coordinateur qualité</i>
---------------------------	-----------------------------

Services Généraux

Sabrina El Zouagha	<i>Accueil et services généraux</i>
Filly Dembele	<i>Agent d'entretien</i>

Service formation

Sandrine Chacun	<i>Responsable du service</i>
Anna Benavente	<i>Formation - Administration des formations</i>
Elise Loes	<i>Formation - Administration des formations</i>

Service Innovations Sociales et Développement Economique

Allan Dauge	<i>Chargé de mission partenariats et innovations sociales</i>
David Guillerm	<i>Chargé de mission développement économique</i>

Service Juridique

Marlène Trezeguet	<i>Responsable du service</i>
Mohamed El Khannaji	<i>Juriste</i>
Ondine Lepineux	<i>Juriste</i>

Service Lobbying et Vie Fédérale

Marie Busson	<i>Chargée de mission Vie Fédérale et Lobbying</i>
---------------------	--

Service financier et Administratif

Meriem Hamidani	<i>Responsable du service</i>
Marie-Paule Serouart	<i>Comptable</i>

Sophie Beaufour	<i>Formation - Projets formations</i>
Philippe Vial	<i>Formation - Équipe pédagogique</i>
Sébastien Molla	<i>Formation - Équipe pédagogique</i>

Sébastien Galtier	<i>Chargé de mission Innovations sociales</i>
Nedjma Abdellali	<i>Achats socialement responsables (partenariat COORACE Ile-de-France)</i>

GRAND TEMPS FORT 2016 : LE CONGRÈS “L'EMPLOI, UNE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE”



Le 18^e congrès national de la fédération s'est tenu les 22 et 23 novembre, au Centre des Congrès de la Cité des Sciences et de l'Industrie (Paris) sur le thème “L'emploi, une responsabilité partagée”. 500 participant-e-s qui s'engagent au quotidien en faveur de l'emploi pour toutes et tous dans les territoires étaient présent-e-s pour ce temps fort !

TABLE RONDE

“POUR L'EMPLOI, EST-IL POSSIBLE DE FAIRE AUTREMENT ?”



Intervention : Benjamin CORIAT, économiste, Fabienne BRUGERE, philosophe, Pierre-Antoine LANDEL, géographe, Philippe EYNAUT et Elisabetta BUCOLO, sociologues.

Animation : Hugues SIBILLE, président du Labo de l'ESS et de la Fondation Crédit Coopératif et Christophe Chevalier, porte parole COORACE.



Grand-témoin : Louis GALLOIS, président du fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée et président de la Fédération des acteurs de la solidarité.

PITCH ESS PRÉSIDENTIELLES 2017



La fédération a choisi, à quelques mois de l'échéance, de donner la parole aux candidat-e-s à l'élection présidentielle. Sur 3 thématiques, “Emploi et Citoyenneté”, “Mobilisation locale et coopérations innovantes”, “Environnement et nouvelle économie”, des demandes spécifiques ont été formulées afin de faciliter l'accompagnement des salarié-e-s et le déploiement de projets innovants.

- **M. Faudot**, candidat à l'élection présidentielle
- **M. Danon**, représentant de M. Fillon, candidat à l'élection présidentielle
- **M. Pouzol**, représentant de M. Hamon, candidat à la Primaire de Gauche
- **Mme Guhl**, représentante de M. Jadot, candidat à l'élection présidentielle
- **M. Filoche**, candidat à la Primaire de Gauche
- **M. de Rugy**, candidat à la Primaire de Gauche
- **Mme Billard**, représentante de M. Mélenchon, candidat à l'élection présidentielle ont déroulé leurs propositions programmatiques pour convaincre les adhérent-e-s sur les réseaux sociaux, rendant accessibles au plus grand nombre les annonces des candidat-e-s.



LE VILLAGE DES SOLUTIONS !

Au cœur des quartiers “Emploi et Citoyenneté” ;
 “Mobilisation locale et coopérations innovantes” ;
 “Environnement et nouvelle économie”,
 les participants ont pu découvrir les initiatives innovantes
 des adhérent-e-s recensées au sein de la plateforme
 nosterritoiresontdelavenir.org

PRIX DE L'INNOVATION 2016

- **Lauréat “Emploi et Citoyenneté”** :
 “Coder dans les quartiers”, le PoleS
- **Lauréat “Mobilisation locale et coopérations innovantes”** : “Une mécanique bien huilée pour la mobilité”, le Garage Associatif Solidaire
- **Lauréat “Environnement et nouvelle économie”** :
 “Les biquettes de l’espoir”, Espoir Avenir

**LA FÉDÉRATION REMERCIE LES PARTENAIRES
 QUI ONT SOUTENU LE 18^E CONGRÈS COORACE**



Cap sur les orientations stratégiques 2017-2022 !



Dans la continuité de son projet 2012-2017, COORACE a proposé aux adhérent-e-s des orientations stratégiques 2017-2022 qui prennent en compte l'accélération des mutations sociales en termes de travail, de numérique, d'environnement ou d'économie.

Ces axes stratégiques sont orientés autour :

- D'une vision** : la reconnaissance de la valeur et la richesse de chacun en tant que citoyen-ne et acteur/actrice des échanges économiques et sociaux.
- D'un projet politique** : l'émergence d'une société plus juste et plus solidaire.
- D'un projet stratégique** : pour répondre au mieux à l'ampleur des mutations actuelles (travail, emploi, numérique), et aux défis grandissants des inégalités territoriales.

AGIR AVEC LES PERSONNES

Pour renforcer leurs droits, leurs capacités, leur reconnaissance sociale et sécuriser les parcours.

AGIR DANS LES TERRITOIRES

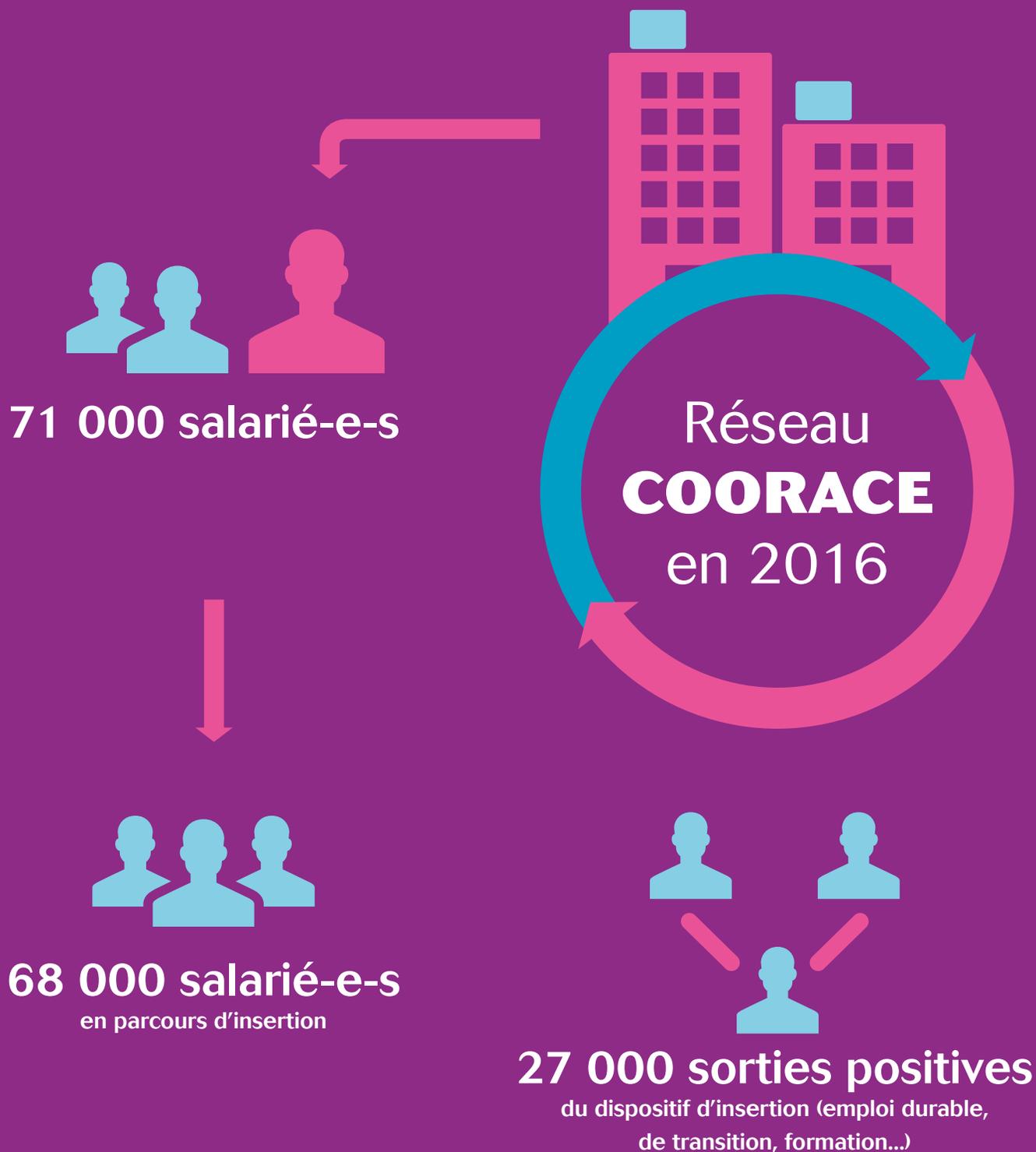
Pour créer des emplois, de l'activité économique, des richesses au bénéfice de tous.

AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

Pour que la question de l'emploi soit réellement une responsabilité partagée.

AGIR

AVEC LES PERSONNES



1 Renforcer l'accès à la formation pour favoriser l'accès à l'emploi

En novembre 2015,
COORACE

S'est engagé dans la lutte contre l'illettrisme, qui constitue un frein majeur à l'accès à l'emploi durable, en signant, le 7 juin 2016, un partenariat avec l'ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme). Dans le cadre de ce partenariat, deux délégations régionales, Pays-de-la-Loire et Bourgogne Franche-Comté ont participé à l'élaboration de kits pratiques sur le thème : "comment accompagner les salarié-e-s de l'IAE (Insertion par l'activité économique) à acquérir les compétences de base". La fédération accompagne et valorise également le dispositif Cléa, nouvelle appellation du socle commun de connaissances et de compétences (S3CP).

Les emplois les moins qualifiés et délocalisables sont ceux qui ont le plus tendance à disparaître

La conséquence ? Les personnes les moins qualifiées en sont exclues. Avec seulement 9 % des crédits à la formation orientés vers les personnes au chômage, on peut évoquer une double peine. Afin de leur permettre d'accéder à des emplois pérennes et de renforcer leur pouvoir d'agir, la fédération s'engage pour la formation des salarié-e-s accueilli-e-s au sein de son réseau.

DES ACTIONS CIBLÉES AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS

La Fédération et ses partenaires, la Fédération des acteurs de la solidarité et Emmaüs ont multiplié les contacts tout au long de l'année 2016 avec M. Philippe Richert, Président des régions de France, Mme Clotilde VALTER, Secrétaire d'Etat chargée de la formation professionnelle et de l'apprentissage et Mme Myriam El Khomri, Ministre du Travail

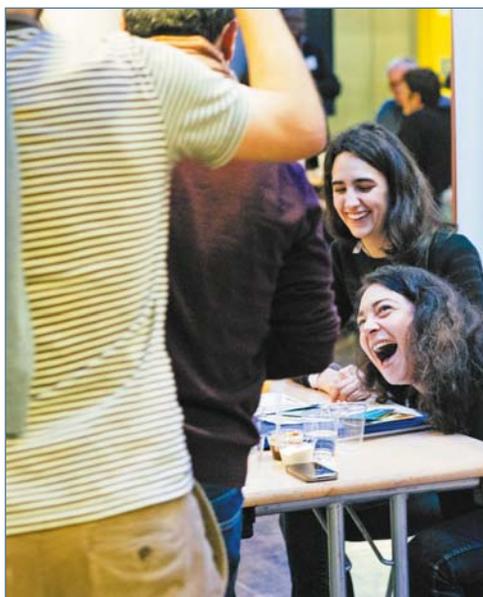
afin de les alerter sur la difficulté des salarié-e-s accompagnés à accéder aux dispositifs de formation proposés par Pôle Emploi.

Ces initiatives ont abouti à la mise en place d'un accord-cadre avec Pôle Emploi, ouvrant aux salarié-e-s en insertion l'accès aux formations du droit commun - sous réserve de produire des attestations de non-prise en charge par l'OPCA. Cette condition, parfois difficile à mettre en œuvre, fera l'objet de discussions avec les services concernés en 2017.

UNE OFFRE DE FORMATION DÉDIÉE AUX SALARIÉ-E-S ACCOMPAGNÉ-E-S

Depuis plusieurs années, le service formation de la fédération et Agefos ont mis en place un compte groupe, outil de mutualisation de fonds qui permet un financement des besoins en formation des SIAE (Structures d'insertion par l'activité économique) de façon solidaire.

C'est donc un levier indispensable à la formation des publics prioritaires. En 2016, ce sont 688 salariés accompagnés par le réseau COORACE qui ont bénéficié de ces financements afin de renforcer leurs compétences et d'augmenter leur chance d'accéder à un emploi durable. C'est dans cet objectif que le service formation a développé une toute nouvelle offre en direction des salarié-e-s accompagnés par son réseau. 100 salarié-e-s ont ainsi été formés en décembre 2016 aux gestes et postures et à la SST (Santé et Sécurité au Travail). Cette offre dédiée aux salarié-e-s en insertion va s'enrichir et être déployée tout au long de l'année 2017.



Village des solutions,
Congrès COORACE 2016,
crédit : Rémi Deprez

2 Sécuriser les trajectoires professionnelles

La fédération a continué en 2016 son engagement pour la sécurisation des parcours des salarié-e-s accompagné-e-s au sein de son réseau. La sécurisation des parcours doit mener, sans rupture, vers l'emploi durable, en garantissant la continuité des droits sociaux du/de la salarié-e tout au long des différentes étapes et en mettant à sa disposition une palette de dispositifs facilitateurs.

Dans le cadre du collectif ALERTE, la fédération a émis des propositions pour faire du Compte Personnel d'Activité (CPA) un véritable outil de sécurisation des parcours. Un courrier comprenant 8 propositions concrètes a été adressé par les réseaux respectifs aux député-e-s. Ces actions ont permis un abondement du compte personnel de formation des demandeurs/euses d'emploi de 200 heures.

PARTENARIATS NATIONAUX

La fédération se mobilise pour développer des partenariats avec des structures nationales. Cela permet à ces entreprises de pourvoir leurs besoins en recrutement tout en assurant des formations aux salarié-e-s concerné-e-s et des perspectives d'emploi pérenne.

PARTENARIAT COORACE-USH

La fédération COORACE et l'Union sociale pour l'habitat ont signé le 7 juin 2016 un partenariat national, qui facilite le recrutement dans les métiers de gestion de proximité dans le logement social.

Pour 2016, les organismes de logement social se sont donnés pour objectif de réaliser 100 recrutements de personnes en parcours d'insertion.

Un processus de qualification en trois étapes est prévu :

- une phase de recrutement des futurs gardiens,
- une phase de suivi et d'accompagnement,
- une phase de sécurisation des emplois.

Ce partenariat se fonde sur deux actions réussies menées par des entreprises du réseau COORACE en partenariat étroit avec les bailleurs sociaux.



– Signature du partenariat COORACE-USH
7 juin 2016

3 Les salarié-e-s précarisé-e-s, des citoyen-ne-s comme les autres !

"CHÔMAGE, PRÉCARITÉ, HALTE AUX IDÉES REÇUES"

Pour changer le regard des citoyen-ne-s sur les personnes en recherche d'emploi et précarisées, COORACE a intégré un collectif de 25 organisations à l'initiative de l'ouvrage "Chômage, précarité, halte aux idées reçues".

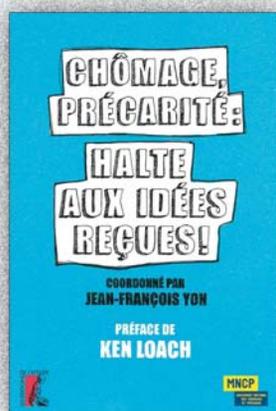
La fédération a rédigé ou co-rédigé trois chapitres qui, par l'expertise et par l'exemple, contredisent un certain nombre d'idées reçues :

■ **Idée reçue n°7** : "la formation des demandeurs d'emploi, c'est seulement pour faire baisser les chiffres du chômage" avec Emmaüs et la Fédération des Acteurs de la Solidarité.

■ **Idée-reçue n°10** : "Les sans-abris ne sont bons à rien, ils sont irrécupérables" avec la Fédération des acteurs de la solidarité et Emmaüs.

■ **Idée-reçue n°17** : "L'ESS, ce ne sont pas de vrais emplois, ce n'est pas la vraie économie".

Cet ouvrage a fait l'objet d'un plan de communication collectif, avec une portée grand public conséquente. Des réunions-débats ont été organisées en région via les réseaux respectifs de chacune des organisations.



_ Le collectif Pas Sans Nous

RENFORCER LA PLACE DES SALARIÉ-E-S DANS LES ENTREPRISES DU RÉSEAU

Le 8 juin a été organisée une journée dédiée "Vers l'Association Intermédiaire (AI) de demain" qui a réuni près de 100 participant-e-s représentant-e-s de structures. Cette journée était un point d'étape du vaste chantier lancé en 2015 pour renforcer le rôle spécifique de l'AI dans sa réponse aux problématiques des actifs sans emploi dans les territoires, valoriser et modéliser les nouvelles pratiques innovantes des associations intermédiaires. Lors de cette journée, un world-café a été organisé sur les outils du dialogue social et la participation des salarié-e-s au cœur des structures. Ce chantier se poursuivra en 2017 avec les travaux sur la mise en place d'un accord d'entreprise type. Parallèlement, une nouvelle formation est proposée par la fédération depuis 2016 pour accompagner les structures adhérentes sur "la représentation du personnel dans une entreprise conventionnée de l'IAE : réglementation et enjeux du dialogue social".

POUR UN "FONDS POUR UNE DÉMOCRATIE D'INITIATIVE CITOYENNE"

En septembre 2016, COORACE a rejoint la campagne initiée par la coordination "Pas Sans Nous" pour une démocratie d'initiative citoyenne. La fédération a signé l'appel qui a été remis depuis aux candidat-e-s à l'élection présidentielle 2017.

Rassemblant citoyen-ne-s, associations, élu-e-s, cet appel a pour objet la création d'un "Fonds pour une démocratie d'initiative citoyenne" qui permettrait aux acteurs-trices des quartiers de mener des actions ciblées au service du bien commun.

En 2016, la MACIF a soutenu COORACE dans son action relative à l'axe stratégique "agir avec les personnes". En effet, COORACE et la MACIF partagent cet objectif de favoriser une plus grande autonomie, qui répond à un des critères de l'outil d'évaluation de l'utilité sociale territoriale proposée par la fédération.

AGIR DANS LES TERRITOIRES

Le cœur de la mission de la fédération dans les territoires consiste à accompagner les 545 structures adhérentes dans leur développement, l'amélioration continue de la qualité des services qu'elles proposent, notamment auprès du public en insertion, le développement économique et la création d'emplois de qualité non délocalisables.

RÉFÉRENTIEL NATIONAL POUR L'ÉVALUATION DE L'UTILITÉ SOCIALE TERRITORIALE (UST)



1 Faire évoluer les métiers, améliorer les pratiques

LE CAP (COORACE AMBITION PROGRÈS), UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS

Cette démarche lancée par la fédération en 2015 est un outil d'auto-évaluation accessible et adapté aux besoins des structures. A partir d'un état des lieux et d'une évaluation accompagnés par un tiers et un pair sur l'identité de l'entreprise, l'offre de service, les fonctions supports, l'amélioration, l'outil génère un plan de progrès qui permet de piloter cette démarche. Le Cap intègre des indicateurs de l'Utilité Sociale et Territoriale. C'est un premier pas vers la démarche qualité Cèdre pour ceux qui le souhaitent.

En 2016, 8 animations ont été organisées en région pour présenter le Cap. Sur les 129 adhérent-e-s rencontré-e-s, 54 souhaitent s'engager dans la démarche.

Parallèlement, une nouvelle formation a été proposée en 2016 pour accompagner les structures adhérentes sur cet outil : "évaluer le projet et les pratiques de votre entreprise : le cadre de référence COORACE".

UN SERVICE FORMATION DÉDIÉ À LA PROFESSIONNALISATION DES PRATIQUES DU RÉSEAU

Depuis près de 30 ans, la formation est au cœur de l'offre de services de la fédération COORACE. Elle a contribué à la professionnalisation des acteurs/actrices du réseau et leur a permis d'évoluer en vue de toujours mieux répondre aux besoins des salarié-e-s accompagné-e-s et des territoires. Elle constitue ainsi un élément central de la dynamique et de la cohésion du réseau COORACE.

UN ACCOMPAGNEMENT ET UNE EXPERTISE JURIDIQUE AU PLUS PRÈS DES BESOINS

Le service juridique a répondu en 2016 à 1 551 sollicitations juridiques de structures adhérentes. Il propose également de nombreuses ressources pour accompagner les adhérent-e-s dans leur fonction d'employeur et d'entrepreneur (bons de commande, devis, contrats de mise à disposition, contrats de travail). Le service juridique a également produit 96 actualités ou notes juridiques, assurant un travail de veille et d'accompagnement sur les changements législatifs et réglementaires qui impactent les structures adhérentes.

Dans le cadre de cet accompagnement, en 2016, la fédération a proposé plusieurs animations en région, 3 sur les contrats, 8 sur les associations intermédiaires, 1 sur la mise en place de la complémentaire santé et 9 animations sur les marchés publics.



Le service formation en 2016

62

formations ont été proposées, toutes déclinables en inter et intra-entreprise et adaptables en stages "sur-mesure" sur des thèmes variés : accompagnement socio-professionnel, RH et management, gestion et projet stratégique

12

parcours certifiants

76

sessions inter et 80 sessions intra soit 156 sessions de formation

1 304

stagiaires

24 566 h

totales dispensées



2 Développer l'activité économique au cœur des territoires



L'accompagnement de la fédération consiste également à accompagner les structures adhérentes au développement et à la valorisation de leurs activités, pour favoriser les opportunités d'emploi de leurs salarié-e-s.

zest'
PROPRETÉ

zest'
BÂTIMENT TRAVAUX PUBLICS

zest'
HÔTELLERIE RESTAURANTION

STRUCTURER UNE OFFRE DE SERVICE COLLECTIVE DANS DES SECTEURS EN TENSION

ZEST est une démarche d'accompagnement collectif des entreprises adhérentes à la définition d'offres de services en direction de secteurs d'activité définis, dans l'objectif de favoriser l'embauche des salarié-e-s accompagné-e-s dans les branches en tension notamment. 2016 a vu émerger les collectifs ZEST hôtellerie restauration du Rhône, de l'Ain, de la Charente-Maritime, et de l'Île-et-Vilaine. Grâce à cette démarche, le nombre d'heures de mise à disposition est passé de 38 235 heures en 2015 à 62 335 heures en 2016, 54 salarié-e-s accompagné-e-s sont sorti-e-s du dispositif fort-e-s d'un emploi durable.

Un zest propreté a également été initié en Franche-Comté comprenant 13 associations intermédiaires.

DÉVELOPPER DES COOPÉRATIONS INNOVANTES POUR LE DYNAMISME DES TERRITOIRES

Co-initiatrice de la démarche d'identification et de reconnaissance des PTCE, COORACE continue de prendre une part active à leur animation nationale, en lien avec ses partenaires : le RTES, le MES, le CNCRES et le Labo de l'ESS.

Le 14 décembre, la fédération a contribué à la première réunion du groupe de travail "Animation Transversale PTCE" pilotée par la Délégation Interministérielle à l'ESS.

Le 23 septembre, la fédération a co-organisé la 3^{ème} Journée Nationale PTCE, à Grenoble (Isère), qui a rassemblé plus de 100 participants de toute la France autour du développement des territoires solidaires.

La fédération accompagne des dynamiques inter-PTCE et capitalise les expériences via l'animation de deux communautés apprenantes : Renouveau Productif et Emploi et Sécurisation des Parcours, qui regroupent chacune une dizaine de PTCE.



— Animation sur les démarches écologiques et solidaires. Crédit Lauriane Letoumel



DÉVELOPPER DES STRATÉGIES COMMERCIALES EFFICACES

En 2016, COORACE a continué à accompagner ses adhérent-e-s dans la création de nouvelles activités permettant de construire des parcours débouchant sur l'emploi durable et inclusif.

Pour accompagner son réseau, la fédération a diffusé en 2016 :

- 4 baromètres économiques sur la santé du secteur
- 2 plaquettes type de valorisation des atouts commerciaux des entreprises adhérentes

Par ailleurs, la fédération a conduit plusieurs sessions d'animation et d'accompagnement collectifs et individuels.

On notera :

- Le suivi du plan d'action commercial en Nord-Pas-de-Calais (22/01) et Bretagne (24/05).
- Une session d'accompagnement à la création d'entreprises multi-services : 5 porteurs de projets ont été accompagnés sur 4 journées d'animation à Paris, le 23/03 sur le développement commercial, le 25/04 sur le modèle économique, le 23/05 sur le droit des sociétés et le 28/06 sur la fiscalité des entreprises.
- Une session d'accompagnement à la création d'ETT-ESS (Entreprise de travail temporaire de l'économie sociale et solidaire).
- 4 porteurs de projets ont été accompagnés sur 3 journées d'animation à Paris : le 12/10 sur le développement commercial, le 15/11 sur le modèle économique et le 08/12 sur le droit des sociétés.
- 1 accompagnement individuel le 12/04 en Bourgogne.

Un GES est un groupement d'entreprises solidaires liées par un projet collectif de création d'activités économiques sur le territoire, composé notamment de SIAE.

En 2016, la fédération a travaillé à l'interprétation des régimes fiscaux dont relèvent les SIAE, enjeu crucial pour permettre à la fédération d'informer et d'accompagner efficacement les entreprises.

Un accompagnement spécifique sur les enjeux de la coopération entre entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire a été organisé en pays de Loire à Angers, rassemblant 50 structures, sur le thème des leviers structurels de la coopération, de la mutualisation de moyens et des coopérations économiques.

30 entreprises ont été accompagnées en 2016 sur les enjeux de la coopération et leur projet de structuration en GES.



Les rencontres 2016 des communautés apprenantes

Communauté apprenante PTCE Nouveau Productif

- 15 mars 2016
visite apprenante au PTCE Figeacteurs (Lot) ;
- 22 septembre 2016
rencontre d'un sous-groupe de la communauté apprenante, sur la thématique de la mode solidaire, au PTCE Pôle Sud (Drôme) ;
- 28 octobre 2016
visite apprenante au PTCE Matières et Couleurs du Lubéron (Vaucluse).

Communauté apprenante PTCE Emploi et sécurisation des parcours

- 15 avril 2016
visite apprenante au PTCE Entrepreneurs Solidaires de Nord Isère (Isère) ;
- 14 décembre 2016
visite apprenante au PTCE Resto Passerelle (Seine-Saint-Denis) ;
- 15 décembre 2016
visite apprenante au PTCE Le Phares (Seine-Saint-Denis).

AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

1 **Militer** pour plus d'inclusion et de justice sociale

LUTTER CONTRE LA PRÉCARISATION POUR DONNER UNE CHANCE AU PARCOURS VERS L'EMPLOI

En 2016, la fédération a continué à être très vigilante sur les politiques menées concernant les personnes les plus éloignées de l'emploi. De cela dépend en effet la sécurisation des parcours indispensables à une pleine inclusion dans l'emploi et la vie sociale. Le plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, adopté en janvier 2013 et révisé en sa dernière année en 2016. Le 17 février 2016, le collectif ALERTE, dont est membre la fédération, en a dressé un bilan après 3 années de mise en œuvre. Le collectif y demande notamment de mieux associer les personnes précarisées, et d'œuvrer rapidement contre les problématiques de non-recours aux droits.

Spécifiquement, sur l'emploi, le collectif souhaite :

- Le développement de l'approche globale de l'accompagnement pour les personnes les plus fragiles,
- L'augmentation des objectifs quantitatifs de la "garantie jeunes"
- Le soutien des initiatives associatives innovantes
- La mise en œuvre de manière plus conséquente de la prestation de "suivi dans l'emploi"
- Un abondement du Compte Personnel de Formation de 400 heures pour les demandeurs d'emploi de longue durée

- Le développement des dispositifs tels que les AAVA (Atelier d'Adaptation à la Vie Active).

La fédération sera attentive à ce que ces éléments soient pris en compte par la nouvelle mandature en 2017.

Par ailleurs, la première conférence de lutte contre la pauvreté de 2012 avait permis d'identifier de réels dysfonctionnements du RSA activité. Dans ce cadre, COORACE a été sollicité, aux côtés d'autres réseaux, pour apporter son expertise sur les besoins des travailleurs-euses en situation de précarité et de pauvreté. La proposition de fusionner les dispositifs RSA activité et prime pour l'emploi (PPE), soutenue par la plupart des réseaux associés, est entrée en vigueur en 2016. Alors que 70 % des bénéficiaires potentiels du RSA activité ne le demandaient pas, le taux est passé à 30 % grâce à ce nouveau dispositif.

Enfin, COORACE a activement participé aux débats sur les minima sociaux, notamment dans le cadre du groupe de travail "Réforme des minima sociaux" qui a débuté le 16 décembre 2015 pour s'achever le 31 mars 2016. COORACE a assisté à la remise du rapport sur la simplification des minima sociaux par le député Christophe Sirugue le 18 avril. En réaction, la fédération a co-signé un communiqué de presse dans le cadre du groupe ALERTE, soutenant le rapport et appelant à la mise en œuvre de ses préconisations.



L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME, TOUJOURS UNE PRIORITÉ POUR LA FÉDÉRATION !

En 2016, COORACE a présenté son observatoire égalité femmes-hommes 2015, issu d'une enquête auprès des adhérent-e-s COORACE. Il décrypte la place des femmes et des hommes dans les parcours d'insertion et dans l'exercice du pouvoir au sein du réseau.

De nombreux stéréotypes conditionnent les choix d'orientation professionnelle et expliquent la faible mixité femmes-hommes des secteurs d'activité.

Ainsi, plus de la moitié des femmes actives se concentre sur 12 familles professionnelles (contre 20 pour les hommes actifs). COORACE, en tant qu'acteur pour l'emploi, a lancé en février 2016 une campagne de communication "mon métier sans préjugé". Des photos ont été diffusées sur les réseaux sociaux durant 8 jours pour contrebalancer ces stéréotypes tenaces. Ces photos ont été relayées par des nombreux acteurs de la lutte contre l'exclusion et de l'ESS.

Par ailleurs, la fédération est intervenue lors des journées de la mixité en Ile-de-France, en décembre 2016, pour présenter son Observatoire et les chiffres actualisés de l'enquête menée durant l'été 2016.

2 Renforcer le pouvoir d'agir des structures de l'Économie sociale et solidaire

DÉVELOPPER ET PROTÉGER LES FINANCEMENTS DES STRUCTURES DE L'ESS

À la suite d'un travail de plaidoyer mené de front en 2016 par COORACE et ses partenaires, deux mesures phares pour l'Insertion par l'Activité Économique (IAE) sont contenues dans le Projet de Loi de Finances 2017. Le Ministre du Travail a entendu les demandes de la fédération et a proposé le 9 novembre 2016 de créer 5 000 ETP supplémentaires dans le secteur de l'IAE, financés par une augmentation de l'enveloppe "aide aux postes" de 20 millions d'euros. Par ailleurs, les organismes à but non lucratif bénéficient désormais d'un crédit d'impôt permettant un allègement du coût du travail. Proposé par l'intermédiaire d'un amendement parlementaire au projet de loi de finances 2017, voté par l'Assemblée Nationale le 22 novembre 2016, le CITS permet de compenser le déficit de compétitivité instauré par le CICE depuis le 1^{er} janvier 2013.

En 2016, le Conseil d'Administration de la fédération a voté la création d'un fonds de dotation au service de la dynamique d'innovation du réseau Coorace. Il permettra aux adhérent-e-s qui portent des projets sociaux innovants et qui souhaitent les "essaimer", d'avoir accès à des financements dédiés grâce à un réseau de fondations et d'entreprises mécènes.

SENSIBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AUX DÉMARCHES RSE

La Poste intègre à sa stratégie de développement la coopération avec les réseaux de l'ESS. C'est dans ce contexte qu'elle a signé un partenariat avec COORACE en octobre 2014, intitulé Alliance Dynamique.

Dans le cadre de ce partenariat, la fédération, en 2016, a :

- contribué à la réalisation d'un guide interne édité par le service RSE de La Poste sur l'insertion par l'activité économique, destiné aux acheteurs du groupe.
- sensibilisé des acheteurs et prescripteurs du groupe à l'insertion par l'activité économique. Plus d'une dizaine de formations en régions ont permis de former 500 salarié-e-s.
- valorisé les ETTI du réseau dans le cadre d'un marché national d'intérim d'insertion pour l'ensemble du Groupe sur des be-

soins en recrutement d'agents de tri, facteurs et guichetiers. 120 ETTI au niveau national ont été retenues pour répondre aux besoins du groupe La Poste sur leur secteur géographique.

La fédération a également animé :

- 2 réunions sur la performance globale et la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE) à Nantes (28/01) et Toulouse (22/09)
- un atelier sur la RSE lors de la journée RSE de la CRESS Rhône-Alpes le 07/11/2016

Ces 3 journées ont permis de sensibiliser à la RSE près de 300 personnes.

En 2016, la fédération a poursuivi son engagement pour accompagner ses adhérent-e-s dans leur réponse aux marchés publics. En effet, les clauses sociales nécessitent un accompagnement de la fédération aussi bien juridique que commercial.

La fédération a organisé des temps d'animation dans 6 régions. Par ailleurs, 2 argumentaires commerciaux ont été publiés afin de valoriser les apports des adhérent-e-s au développement durable ; ils se destinent aux clients tels que les collectivités, les PME et les grands comptes.

— Visuel de promotion de la Campagne "Mon métier sans préjugé".
Marine, Conductrice de travaux, février 2016



FOCUS

LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES PORTÉES PAR COORACE



LES ASSOCIATIONS INTERMÉDIAIRES, UN ATOUT D'EXCELLENCE SUR LE TERRITOIRE

Depuis les années 80, date de leur création, les missions des associations intermédiaires ont connu des évolutions, suivant celles des contextes territoriaux, des besoins des publics, participant notamment à la dynamisation des territoires.

Le métier de l'association intermédiaire est la mise à disposition de personnel, différente de l'intérim du fait de l'accompagnement socio-professionnel qu'elle propose à ses salarié-e-s. En effet, il ne s'agit pas seulement de proposer du travail aux personnes recrutées, mais de lever tous les freins à l'insertion professionnelle, dans le respect du projet social de l'association et en conformité avec son conventionnement.

L'association intermédiaire en tant qu'acteur de proximité assure aujourd'hui une quasi-mission de service public. Elle assume pleinement un accueil de masse, non discriminant pour toutes les personnes en recherche d'emploi ou en transition professionnelle.

Enfin, l'association intermédiaire est devenue un véritable employeur solidaire affirmant son utilité économique et sociale sur le territoire.

Passant du rôle de sas vers l'emploi, à celui d'acteur économique, œuvrant certes pour les sorties dynamiques, les associations intermédiaires proposent aussi de l'emploi durable à destination de certains profils, selon la configuration géographique, les spécificités locales du marché du travail et le degré de coopération avec d'autres structures de l'insertion par l'activité économique.

L'association intermédiaire se présente donc comme un employeur d'insertion qui assure l'accueil dynamique d'un public diversifié et construit un projet professionnel sur-mesure adapté aux besoins des salarié-e-s

L'association intermédiaire souhaite également faire reconnaître son rôle subsidiaire d'employeur solidaire du territoire proposant des emplois durables

L'obligation pour l'association intermédiaire d'assurer l'accueil ainsi que le suivi et l'accompagnement de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable constitue une des conditions d'existence de ce dispositif d'insertion par l'activité professionnelle
(Cass. soc., 23 mai 2013, n°12-14.027)



“
Le vaste chantier engagé par la Fédération depuis octobre 2015 sur "l'AI de demain" a permis de formaliser un ensemble de pratiques que mettent aujourd'hui en œuvre nos AI dans le but de répondre de manière concrète et pragmatique aux évolutions, ces dernières années, des besoins des personnes accueillies pour sécuriser leur parcours.”

La synthèse des pratiques fait apparaître une AI aux multiples visages. En effet les AI ont évolué en termes de missions, de besoins traités, d'activités ou encore de positionnement dans le territoire.

Ce chantier doit permettre de faire reconnaître ces différentes missions et, aux responsables des structures, d'exercer leur fonction employeur dans un environnement juridique sécurisé.

Il est piloté par le Conseil d'Administration et le Bureau, avec la participation sous différentes formes de nombreux adhérent-e-s, des délégué-e-s régionaux et de salarié-e-s du siège.

Le 8 juin 2016, une journée de travail et d'échanges a réuni tous ces acteurs avec la participation de parties prenantes externes.

- Administration : DGEFP, CGET
- Syndicats : CFDT
- Partenaires ESS : FAS

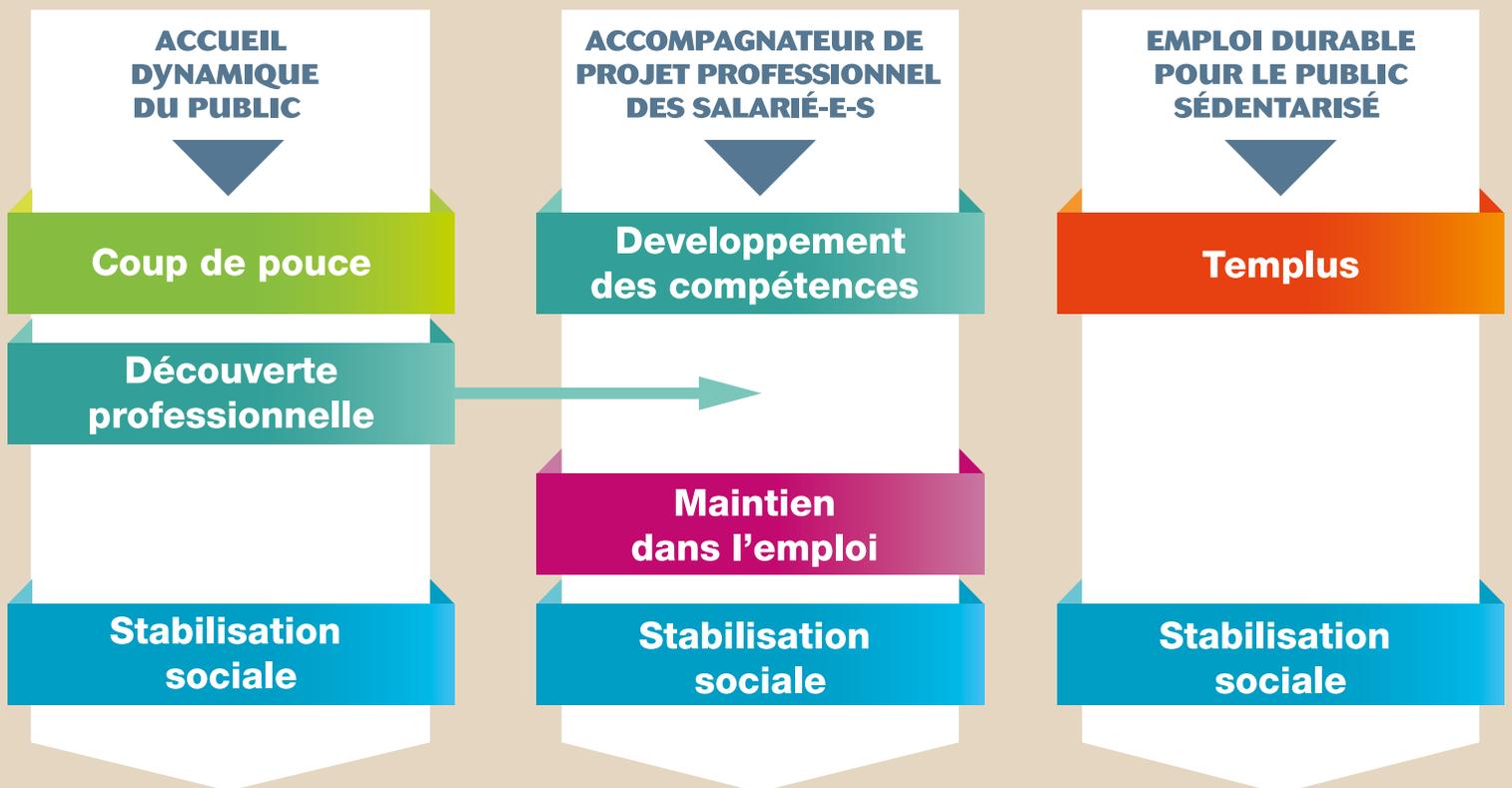
L'Association Intermédiaire portée par la fédération, telle qu'elle a été validée par le CA du 17 juin et par les adhérent-e-s du Congrès du 22 novembre, remplit trois fonctions :

- Répondre toujours mieux aux besoins des personnes précarisées dans le marché du travail et aux besoins d'emplois et d'activités des territoires.
- Sécuriser la fonction employeur des Associations Intermédiaires en construisant des propositions qui mettent en adéquation la réalité des pratiques avec les textes.
- Faire reconnaître le rôle d'employeur solidaire du territoire.

L'Association Intermédiaire se présente comme un employeur d'insertion qui assure l'accueil dynamique d'un public diversifié et construit un projet professionnel sur-mesure adapté aux besoins des salariés.

L'Association Intermédiaire souhaite faire reconnaître son rôle subsidiaire d'employeur solidaire du territoire proposant des emplois durables.

COORACE se mobilise pour la reconnaissance du rôle essentiel de l'AI sur les territoires en tant qu'acteur de proximité. La fédération continue ses travaux d'amélioration du cadre légal en étroite collaboration avec les pouvoirs publics en proposant des pistes d'évolutions eu égard aux expériences réussies en régions (pratiques contractuelles, durée des parcours, dialogue social...).



3 Améliorer les pratiques, essayer les initiatives innovantes et mieux mesurer l'impact social de l'ESS



www.nosterritoiresontdelavenir.org



La fédération COORACE a choisi de mettre en valeur 40 de leurs initiatives au sein d'une plateforme web dédiée : www.nosterritoiresontdelavenir.org.

L'objectif : permettre à d'autres acteurs locaux de s'en emparer pour donner toutes ses chances à une nouvelle économie, solidaire et durable.

Cette initiative a été soutenue par le CNAIE et Le labo de l'ESS.

LANCEMENT

DE LA PLATEFORME : NOS TERRITOIRES ONT DE L'AVENIR !

40 solutions, les plus originales et réussies, au service de l'emploi et des territoires

Des formations aux nouveaux métiers du numérique dans les quartiers, des ruches en milieu urbain, de la chaussure made in France, des énergies renouvelables produites par des collectifs d'agriculteur-trice-s, de nouveaux matériaux intégralement recyclés comme le marc de café ou le plastique, de l'agriculture urbaine créatrice d'emplois et d'alimentation saine... Partout en France, des entreprises militantes innovent, développent de nouveaux modèles économiques, créent de l'emploi et redynamisent leurs territoires.

L'ACCÉLÉRATEUR

D'INNOVATION SOCIALE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI DES CHÔMEURS DE LONGUE DURÉE

Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue social a annoncé début 2015 la création d'un "accélérateur d'innovation sociale", comme l'une des mesures phare de lutte contre le chômage de longue durée. Mis en place dans le cadre d'une alliance public-privé et animé par l'Ansa (Agence Nouvelle de Solidarités Actives), ce dispositif permet le développement rapide et l'évaluation de projets innovants en vue de les accompagner vers un changement d'échelle pérenne.



En 2016,
deux adhérents
COORACE
ont été choisis
pour bénéficier
du dispositif :

■ **"VITA-Air"**, porté par la structure d'insertion par l'activité économique Aïrservices, une offre de services en ressources humaines à destination des entreprises du secteur marchand (principalement des artisans, TPE et PME) qui permet aux dirigeants de mieux calibrer leurs besoins en personnel afin d'ouvrir des opportunités d'emploi à des personnes peu qualifiées mais possédant des compétences vérifiées.

■ **Parcours gardien**, porté par les groupes d'économie sociale et solidaire Unis vers l'emploi et Interm'Aide, qui permet de repérer, professionnaliser et recruter des gardiens dans le cadre de la politique de recrutement des bailleurs sociaux.

L'essaimage de l'ANSA, accompagné par la fédération comprend plusieurs étapes notamment la mise en place de journées de sensibilisation et de sessions de formation dédiées.

RENFORCER LES DÉMARCHES QUALITÉ ET L'ÉVALUATION DE L'IMPACT SOCIAL TERRITORIAL DANS L'ESS

COORACE a poursuivi en 2016 son action pour le développement d'outils et l'accompagnement des structures adhérentes à l'évaluation de leur UST (Utilité sociale territoriale).

Le 4 mars, une rencontre a été proposée aux 21 structures adhérentes engagées dans cette démarche, accompagnées par 3 délégations régionales (Ile-de-France, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes).

Lors des journées RSE de Nantes (28/01) et Toulouse (22/09), la fédération a présenté le cadre de référence de la méthodologie COORACE d'évaluation de l'UST à 40 structures.

La fédération propose un module de formation dédié et a élaboré un outil de recueil des données à partir du référentiel national, qui sera déployé en 2017.

L'outil CAP (COORACE Ambition Progrès) a été mis en place en 2016 pour que toutes les structures adhérentes disposent d'un outil accessible d'amélioration de leurs pratiques. CAP est l'occasion, pour les structures qui le souhaitent de

poursuivre la démarche qualité développée par la Fédération, bâtie sur le référentiel CEDRE. C'est une démarche qualité développée par la fédération COORACE à l'attention de l'ensemble des entreprises de l'ESS agissant pour l'emploi et l'insertion sur le territoire. Elle a pour ambition de mieux répondre à la fois aux besoins des personnes précarisées sur le marché du travail et aux besoins d'emplois et d'activités des territoires. La norme ISO 9001 pose quant à elle des exigences en termes de management par la qualité et d'amélioration continue.

Le comité de certification s'est réuni les 17 mars, 16 juin et le 26 novembre 2016. 9 structures adhérentes ou groupement ont vu leur certification Cèdre renouvelée. 10 ont obtenu la certification Cèdre Iso 9001.

105 entreprises du réseau COORACE sont aujourd'hui certifiées (77 entreprises étant certifiées CEDRE et 38 certifiées CEDRE ISO), soit près de 25 % des entreprises adhérentes COORACE. Par ailleurs, près de 250 entreprises du réseau sont engagées dans la démarche Qualité.



[Rendez-vous en 2017 !]

Voici quelques actions emblématiques, dans la continuité des actions 2016, que la fédération portera en 2017 :

AGIR AVEC LES PERSONNES

- Campagne de lobbying et de sensibilisation à l'occasion des Présidentielles 2017 avec le collectif Alerte et CAU
- Renforcer et déployer l'offre de service formation pour les salarié-e-s en parcours
- Accompagner les adhérent-e-s sur le dialogue social, poursuite du chantier sur l'accord collectif type pour les associations intermédiaires

AGIR DANS LES TERRITOIRES

- Déployer et valoriser la démarche de progrès CAP auprès des adhérent-e-s
- Déployer une toute nouvelle offre de formation pour répondre au plus près aux besoins des adhérent-e-s, création d'offres de formation "sur mesure"

- Poursuite des travaux sur une nouvelle offre de formations en ligne
- Mise en place d'une lettre d'info juridique dédiée
- Mise en place d'un annuaire en ligne valorisant l'offre de services des adhérent-e-s

AGIR DANS LA SOCIÉTÉ

- Continuer les travaux sur la création d'un fonds de dotation pour le financement et l'essaimage d'initiatives innovantes
- Déployer le Village des Solutions en région
- Lancer un nouvel appel à projet "Nos territoires ont de l'avenir"
- Valoriser auprès des pouvoirs publics la spécificité des associations intermédiaires du réseau COORACE

Merci à nos partenaires pour leur soutien



Cette action est cofinancée par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



157 rue des Blains - 92220 BAGNEUX
Tél. : 01 49 23 70 50 - E-mail : contact@coorace.org